

COMMUNE DE SAINT-GEORGES DE DIDONNE (17110) CANDIDATURE AU RENOUVELLEMENT DU LABEL “VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2024”

**Un environnement entre
océan, terre et forêt**

Maire : François RICHAUD

Elue chargée de l'écologie et accessibilité du domaine public : Roselyne ZELECHOWSKI

Directrice Générale des Services : Marie-Laure BESSON

Responsable du Service Exploitation : Isabelle CABRAL

Coordinateur Villes et Villages Fleuris : Alexis TOURTELOT

Concepteur-Mise en page : Eric CAMILLERI & Gwendal LE SAVOUROUX



Saint
Georges
de Didonne




Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Sommaire

Saint-Georges	de
Didonne.....4	
Mise en oeuvre du projet	projet
municipal.....6	
Animation et promotion de la	de la
démarche.....10	
Patrimoine végétal	et
fleurissement.....13	
Gestion	



Le chêne vert du boulevard de la corniche

Saint-Georges de Didonne :

Un village de l'estuaire de la Gironde

Saint-Georges de Didonne est un village et une station touristique familiale située sur la rive droite de l'estuaire, à l'embouchure de la Gironde.

Sa population à l'année (au 1er janvier 2024) est de 5 273 habitants, passant à plus de 40 000 en été.

Une partie non négligeable du territoire est classée en zone protégée, en raison de la richesse de son écosystème.

Pas moins de 15% de la superficie communale est répertoriée comme zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de classe 1.

Il y a 220 hectares de massifs forestiers, dont la forêt de Suzac.

Un atout à deux pas du centre-ville : la Grande Plage qui s'étend sur près de 3 km, enchâssée entre deux falaises de calcaire (Vallières au nord et Suzac au sud).



Les cabines de la grande plage



L'île aux mouettes

Saint-Georges de

Didonne :

Une commune océane

UNE VARIATION DE POPULATION

Chaque aménagement est pensé (dimensions, usages, protection...) dans l'intérêt des habitants à l'année comme des visiteurs.

UNE SAISONNALITÉ CLIMATIQUE

La gestion des coups de vents et tempêtes est au coeur des préoccupations pour préserver le sable et les pins maritimes typiques.

UNE ATTRACTIVITÉ NÉCESSAIRE

Maintenir et développer sa fréquentation saisonnière grâce à des choix environnementaux et ainsi participer au maintien d'une vie sociale et économique à l'année.



La grande plage et ses barrières girondines

CHAPITRE 1 : Mise en oeuvre du projet municipal

Chaque jour, tout est pensé pour améliorer nos espaces publics avec la volonté, sans faille, d'apporter notre contribution à l'écologie par la cohabitation de l'homme et de son environnement.

L'engagement environnemental de Saint-Georges de Didonne est une réalité dans la gestion de l'eau, la préservation des espaces naturels [...]. L'attractivité liée au label est à la fois un atout et un cap à suivre.

Ces trois fleurs marquent une distinction et constituent une récompense prestigieuse à l'égard de la créativité et de l'excellent travail de nos agents.



Roselyne Zelechowski, 7ème Adjointe au Maire

Le label s'intègre pertinemment dans la démarche ADS engagée par la commune.



Nathalie Simon, 3ème Adjointe au Maire



Dominique Franck De Luxembourg 2ème Adjoint au Maire

Villes et Villages Fleuris nous a permis de passer d'une vision esthétique de la gestion des espaces verts à une véritable approche en matière de développement durable de notre ville.



Danièle Coudert Conseillère Municipale Déléguée



François Lepareur, Conseiller Municipal Délégué

Retour d'expérience 2021



Le label "Villes et Villages Fleuris" est en adéquation avec notre volonté.

La Municipalité vous remercie de votre confiance depuis 1994, année d'obtention de la première fleur de Saint-Georges de Didonne, et s'attache à considérer les recommandations faites pour poursuivre ses actions.

Suivi sanitaire des arbres : Aucun abattage ou travaux sans avis et accord de la commune.

Plan de gestion différenciée : arrosage différencié (seules les zones dites de prestige sont arrosées).

Gestion du personnel : une équipe d'agents renforcée (1 agent recruté en plus à temps complet et le projet d'en recruter un supplémentaire en 2024) et augmentation des interventions des structures d'insertion.

Rénovation : restauration des espaces ciblés par l'avis du jury en 2021.

Projet du boulevard de la Corniche : Toujours en cours, retard dû à la présence de cavités souterraines entraînant un diagnostic complet des falaises de Vallières.



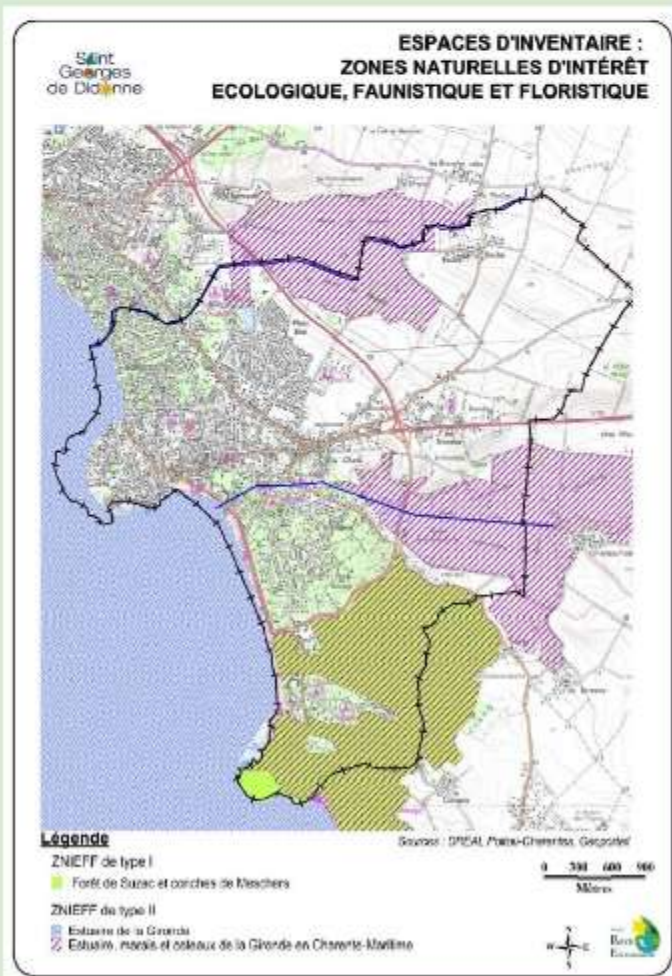
L'espace Maggy Martel mis en valeur par la zone de prestige du Trier



Le front de mer, devant les commerces et restaurant.

Prise en compte du territoire et outils juridiques

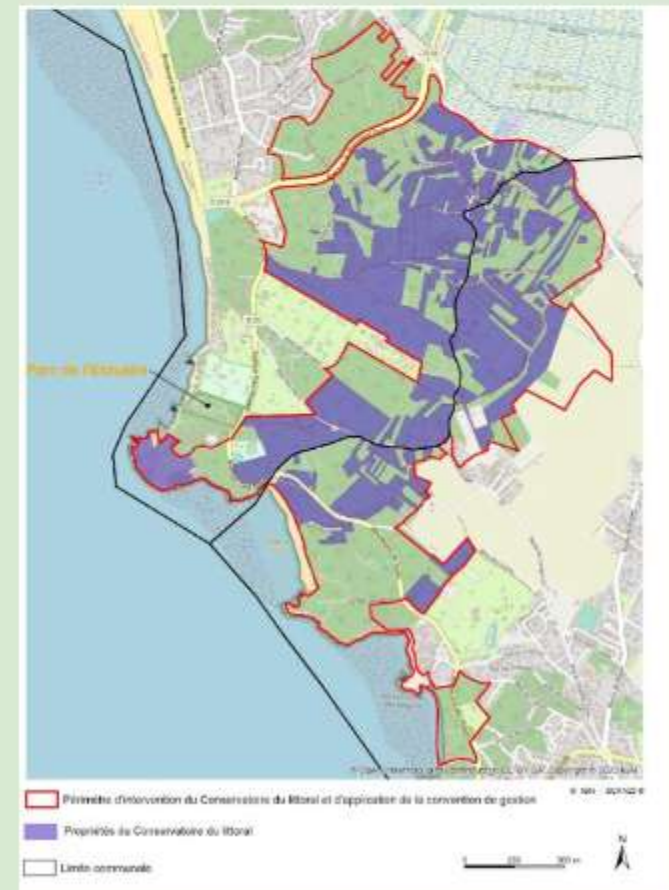
Le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Georges de Didonne contient des dispositions visant à protéger les spécificités de la commune. Tout d'abord, par le classement des zones de la commune en zone N (naturelles, naturelles remarquables...) et en zone A (zones agricoles). De plus, les quartiers de Suzac et de Vallières sont classés en Espaces Boisés Classés (EBC) permettant de les protéger.



D'autres réglementations sont appliquées sur la commune :

- La loi Littoral protège les espaces côtiers de la commune
- La pointe de Vallières et la forêt de Suzac sont classées en ZNIEFF de type 1 ainsi qu'en Natura 2000
- Les marais de Boubes-Belmont et de Chenaumoine sont classés en ZNIEFF de type 2.

La convention de gestion de la forêt de Suzac est un acte fort de la commune. Grâce à l'association du Département, de l'ONF, du Conservatoire du Littoral et de la commune de Meschers-sur-Gironde, la convention a été signée. Elle a pour objectif de protéger l'espace naturel et son équilibre écologique. Elle permet également de réguler les activités sur cette zone.

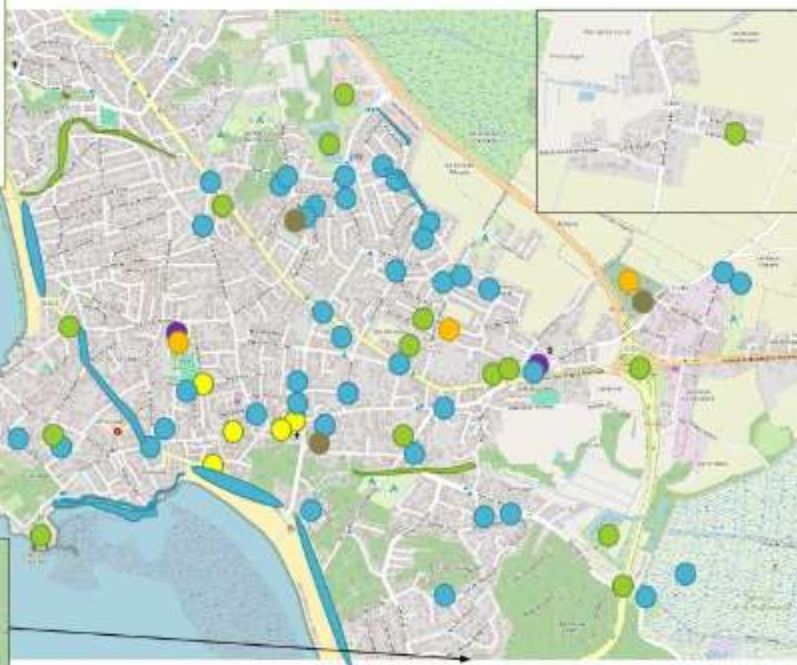


Mise à jour du plan de gestion différenciée

Le plan de gestion différenciée est suivi par les agents des espaces verts de la commune. En fonction de leurs sites d'intervention, ils peuvent se reporter sur le plan de gestion correspondant.

Le plan à l'échelle globale permet d'avoir une vision d'ensemble. Il est également utilisé afin de communiquer sur la thématique.

- Zone de prestige
- Terrains sportifs
- Zones végétalisées
- Cimetières enherbés
- Zone naturelle
- Zone éco-pâturage



Plan de gestion différenciée à l'échelle de Saint-Georges de Didonne

Cimetière des Dixains

Au 24/01/2024



- Zone d'éco-pâturage
- Zone artificialisée (crématorium)
- Cimetière enherbé (2 à 3x/an)
- Parking enherbé (2 à 3x/an)

Exemple de plan de gestion d'un cimetière enherbé avec éco-pâturage

Le plan de gestion différenciée a été mis à jour en mars 2024. En effet, la commune de Saint-Georges de Didonne continue à faire évoluer ses pratiques. Ainsi, des terrains se voient transformés en zones d'éco-pâturage, tandis que les vivaces sont en forte augmentation sur la commune.

CHAPITRE 2 : Animation et promotion de la démarche

Une communication à la hauteur

Sur tous les supports communaux :

- Dans l'ECHO, le magazine trimestriel communal
- Sur la page officielle Facebook, Saint-Georges de Didonne vie locale
- Lors de journées et manifestations
- Par affichage papier ou digital
- Via l'application Panneau Pocket
- Sur le nouveau site Internet de la commune
- Lors des Commissions de Quartier



Les acteurs du territoire impliqués

Mise en valeur de la biodiversité Saint-Georgeaise

La commune travaille avec de nombreux acteurs, aussi bien publics que privés. Certaines institutions sont contactées presque tous les jours :

- Royan pour la gestion du niveau de Vallières (voir page 21) ou de la plage
- Meschers-sur-Gironde pour le travail sur la forêt de Suzac
- La CARA pour différentes thématiques (mobilités douces, ramassage des déchets...)
- Le Parc de l'Estuaire (espace naturel sensible du département)
- L'Office du Tourisme Communautaire (communication, projets touristiques...)

D'autres acteurs publics travaillent régulièrement avec la commune, comme le Département, l'ONF, le Conservatoire du Littoral, la Région ou encore par exemple le SMIDDEST dans le cadre du plan paysage de Cordouan.

Saint-Georges de Didonne travaille également avec des associations locales : CREA pour la culture, les Z'écos saint-georgeais pour certaines animations, ou encore les associations des Marais.

La commune travaille avec des acteurs privés locaux selon ses besoins et en respectant la législation des marchés publics (OBIOS pour des diagnostics environnementaux, ou encore la SAS Symbiose pour l'expertise des arbres).



La commune de Saint-Georges de Didonne travaille actuellement avec l'université de Bordeaux-Montaigne. Les élèves du BUT Villes & Territoires Durables viennent sur le territoire, pour apprendre et communiquer autour des thématiques de l'eau douce grâce à différents supports.

La journée de l'Arbre

Mise en valeur de la biodiversité Saint-Georgeaise

La commune de Saint-Georges de Didonne a organisé la première édition de la journée de l'Arbre le 25 octobre 2023.

A cette occasion, plusieurs animations ont été réalisées : ateliers créatifs, séance de cinéma, conférence, stands de vulgarisation, lecture de contes...



Fresque réalisée par les enfants du centre de loisirs pour la journée de l'Arbre.



Décoration de la salle panoramique (en haut) pour accueillir l'événement en raison de la météo et du hall du Relais de la Côte de Beauté (en bas).



La commune a travaillé avec plusieurs partenaires pour mener à bien ce projet : le Parc de l'Estuaire, la LPO, Madame Gautier (conférencière), l'association CREA, l'Office de Tourisme Communautaire pour la publicité de l'évènement.



CHAPITRE 3 : Patrimoine végétal et fleurissement

Une palette végétale adaptée au littoral

Lors des aménagements paysagers, la commune de Saint-Georges de Didonne travaille à enrichir la palette végétale existante et à favoriser la diversité botanique sur son territoire. Le choix des végétaux est donc défini en fonction de la nature du sol, de leur exposition, de leur capacité de résistance aux conditions climatiques changeantes et de leur rusticité aux embruns marins. Le réchauffement climatique est pris en compte dans tous les aménagements paysagers : des étés plus chauds avec sécheresse, restrictions d'eau, tempêtes, projection de sable, embruns salés et épisodes pluvieux prolongés... Les espèces végétales endémiques locales et les plantes méditerranéennes sont désormais privilégiées car elles supportent mieux les pics de chaleur et sont moins consommatrices en eau.



Végétalisation des pieds d'arbres en front de mer



Des espèces végétales adaptées au front de mer

Plusieurs essences de pins (maritime, parasol ou sylvestre..) et de chênes (liège, blancs ou verts) maillent notre littoral atlantique. Il est recensé également la présence de tamaris, mûriers, cistes, genêts, frênes, arbousiers, érables... puisque Saint-Georges de Didonne bénéficie d'un microclimat océanique.

La collectivité favorise la diversité botanique sur le territoire. Deux plantations annuelles sont effectuées dans les massifs horticoles en respectant les thèmes des couleurs et une rotation dans le choix des espèces. L'harmonie des compositions florales est toujours prise en compte.

Les jardiniers de Saint-Georges de Didonne

Pendant la saison estivale, les équipes sont renforcées pour entretenir, arroser et assurer une protection maximale de qualité aux massifs et plantations sachant que la population de Saint-Georges est pratiquement décuplée pendant l'été. La commune se donne les moyens d'un entretien et d'une protection de qualité de son patrimoine végétal.

De nombreux massifs fleuris ont été repensés en massifs de vivaces moins exigeants en eau, plus faciles à entretenir et plus pérennes.

Les agents sont régulièrement formés pour tenir compte de ces nouvelles contraintes. Ils participent aux journées professionnelles pour mutualiser les expériences, acquérir de nouvelles compétences et être des éléments moteurs dans les nouvelles tendances.

La collectivité se base sur l'expertise de ses techniciens en fin de saison pour lancer les nouveaux projets d'aménagement pour l'année n+1. Tous les agents du service sont invités à être force de propositions dans l'aménagement du patrimoine végétal et du fleurissement.



Jardins pédagogiques du Centre de Loisirs

Pieds d'arbres végétalisés avenue Mocqueris

Contrôles et diagnostics

Des contrôles réguliers et un suivi du patrimoine végétal sont effectués pour recenser les plantes, arbres et arbustes malades ou morts, afin de les remplacer au fur et à mesure.

Un plan de renouvellement du patrimoine arboré et arbustif est donc mis en place tout au long de l'année et un bilan est dressé en fin d'année. Des enseignements sont tirés de ce bilan annuel et des pistes d'amélioration sont proposées pour l'année n+1. Tous les agents sont associés.

La commune s'attache à souligner son identité « bord de mer » lors des réalisations paysagères : bois flottés récupérés lors des grandes marées, ganivelles en bois, rochers calcaires, cailloux, coquillages, graminées sont intégrés dans la conception des réalisations paysagères.



Décoration d'entrée de ville avec bois flottés



Renouvellement du patrimoine arboré sur le site de l'ancien accrobranche



Fleurissement devant la mairie, zone de prestige

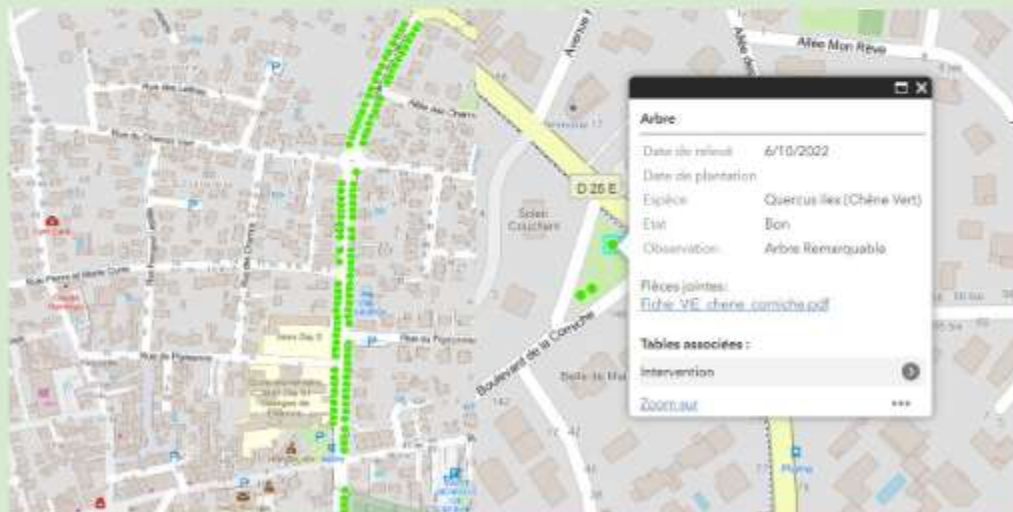
CHAPITRE 4 : Gestion environnementale

La Charte de l'Arbre

Protéger et améliorer la connaissance des arbres Saint-Georgeais

De nombreuses thématiques sont abordées dans la Charte. Elle est composée de trois parties : qu'est ce qu'un arbre, quels sont les services qu'il apporte, quels sont les engagements de la commune pour la valorisation de son patrimoine arboré. Dans ces engagements, voici quelques exemples de réalisations.

- Une cartographie du patrimoine arboré de la commune est en cours de réalisation. Elle permet d'avoir des informations globales (nombre d'individus par essence d'arbre) et également des informations précises (date de plantation, date de taille si nécessaire, état général de l'arbre...).
- La journée de l'Arbre est issue de discussions autour de la Charte de l'Arbre.
- Les arbres sont protégés pendant les chantiers afin de diminuer les risques de blessures.



La cartographie des arbres de Saint-Georges de Didonne : un moyen de connaissance et de gestion



Protection des pieds d'arbre lors de la rénovation des luminaires du front de mer

La démarche ADS (Aménagement Durable des Stations et territoires touristiques littoraux de Nouvelle-Aquitaine) est une démarche portée par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Littoral. Suite à la validation de la candidature de Saint-Georges de Didonne à la démarche, une étude a été menée de Septembre 2022 à Décembre 2023.

Au vu de l'ampleur de la démarche, l'étude a été menée en concertation avec de nombreux partenaires, aussi bien institutionnels (Région, Département, DDTM...), techniques (CAUE, ONF, Parc de l'Estuaire), territoriaux (Communauté d'Agglomération, OTC) et également avec les usagers (habitants, commerçants...).



Atelier de concertation avec les partenaires professionnels



Atelier participatif sur le front de mer

- Les objectifs fixés pour Saint-Georges de Didonne sont :
- reconnecter le centre-ville et le front de mer,
 - évoluer vers une commune attractive à l'année,
 - développer les mobilités alternatives,
 - verdifier la commune (désimperméabilisation, lutte contre les îlots de chaleurs...).

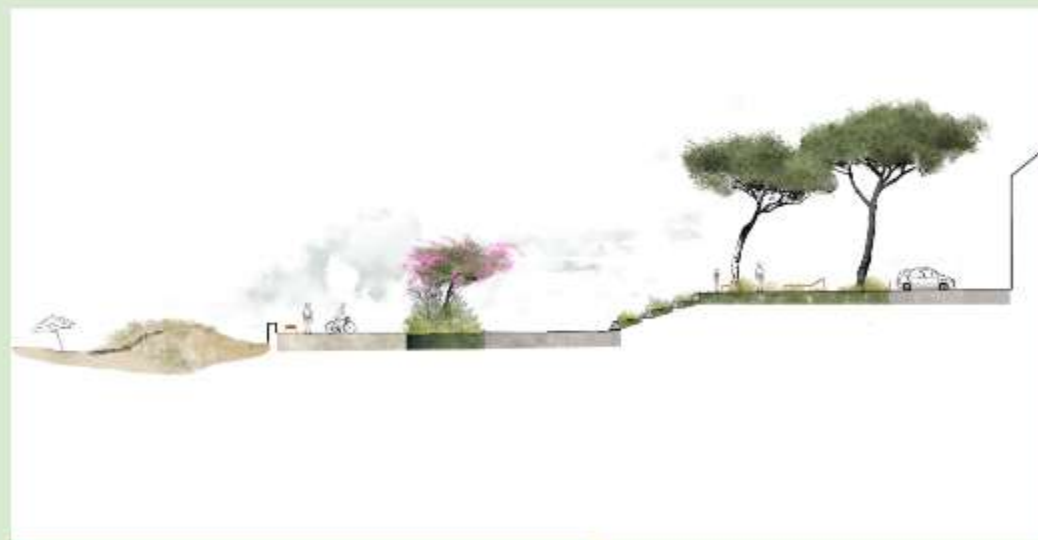


Exemple d'un aménagement d'une séquence active sur le Boulevard de la Côte de Beauté

Le réaménagement du front de mer entre le Relais de la Côte de Beauté et l'ancien accrobranche est un point fort de l'ADS de Saint-Georges de Didonne. Resté presque à l'identique depuis sa construction, il a été décidé de diminuer l'emprise de la voiture sur le front de mer et de proposer un gradient de plus en plus naturel en se dirigeant vers Suzac, parsemé de lieux d'activités.

La place Michelet et le Trier sont la liaison entre le centre ville et le front de mer. L'objectif est d'amener les usagers naturellement vers le front de mer ou le centre ville, en traversant une place ombragée et piétonne, proposant un balcon sur l'estuaire.

Pour ce faire, le parking serait transformé en une place piétonne avec une véritable vue "carte postale" sur le phare de Vallières et l'estuaire. Le Trier pourrait être revu en même temps pour proposer un cheminement paysager accueillant des expositions éphémères, reliant ainsi le jardin à l'espace Maggy Martel



Proposition d'aménagement du Trier

La gestion de l'eau

Une adaptation responsable au climat

Des récupérateurs d'eau ont été installés pour collecter les eaux de pluie s'écoulant depuis la toiture des hangars du centre technique municipal. Chaque cuve peut contenir jusqu'à 30 000 litres d'eau.

Pour réduire la consommation en eau potable, le nombre de jardinières a diminué sur la commune.



Cuves de récupération d'eau au Centre Technique Municipal

L'eau est gérée de plus en plus localement :

- Noues (front de mer, quartier de la Marandière)
- Arbres de pluie (front de mer)
- Places de stationnement en evergreen
- Enrobé drainant (projet de l'avenue des Tilleuls)



Places de stationnement en evergreen au Jardin de la Mer

Noue sur le front de mer



Les espaces verts et naturels de la commune

L'ambiance nature entre Royan et Saint-Georges de Didonne



Le site avant les travaux

Le Riveau de Vallières, frontière naturelle entre les communes de Royan et de Saint-Georges de Didonne faisait face à des problématiques d'érosion de ses berges et ce, jusqu'au haut du talus, par lessivage. Pour renforcer cet espace naturel et prévenir les dangers liés aux éventuels glissements de terrain, la réhabilitation des berges et du cheminement a été réalisée en les confortant. Vu la typologie du terrain, un aménagement en terrasses a été privilégié, en utilisant du châtaignier. Le site a été ensemené par hydroseeding au milieu du mois de mars 2024 pour accélérer la reprise végétale.



Le site après les travaux

Le risque de glissement de terrain sur le cheminement



Les espaces verts et naturels de la commune

Le projet du Jardin de la Mer

Derrière le Relais de la Côte de Beauté, l'espace était délaissé. Il s'agissait d'une dune en friche avec un stationnement imperméable et anarchique sur la partie basse.

Cette dune est l'héritage des constructions des années 70 et 80.



L'arrière du Relais de la Côte de Beauté en avril 2021

Le Jardin de la Mer après les travaux



En 2021, un projet de réaménagement du site voit le jour.

Le stationnement est réalisé avec un revêtement désimperméabilisé (dalles evergreen).

La partie dunaire est transformée en jardin, avec des essences locales et adaptées aux spécificités de ce site.

Le jardin est inauguré en présence du Sous-Préfet le 16 janvier 2023, et par la même occasion, nommé "Jardin de la Mer".

Les espaces verts et naturels de la commune

Un entretien raisonné

Plusieurs procédés ont été testés pour l'enherbement des 3 cimetières de la commune. Dès 2015, les jardiniers ont procédé à la végétalisation des allées des cimetières d'Enlias et des Dixains avec un mélange de Fétuques adaptées au sol pauvre. Finalement, le cimetière des Bois (sol très sableux) a été végétalisé en partie par hydroseeding en 2023.

Pour assurer le renouvellement du couvert arboré, deux engagements sont tenus par la commune. Le premier, "un arbre abattu, un arbre planté" concerne tous les arbres, qu'ils soient situés sur le domaine public ou privé. En plus, 50 arbres minimum sont plantés chaque année sur le domaine public communal.

Trois parcelles communales, autrefois fauchées mécaniquement, sont transformées en zone d'éco pâturage. La commune travaille sur ces espaces en partenariat avec l'association des Moutonniers de l'Estuaire. Aujourd'hui, une vingtaine de moutons sont répartis sur les trois sites.



Hydroseeding au cimetière des Bois : réalisation et résultats



Les moutons de l'estuaire à l'éco pâturage du cimetière des Dixains

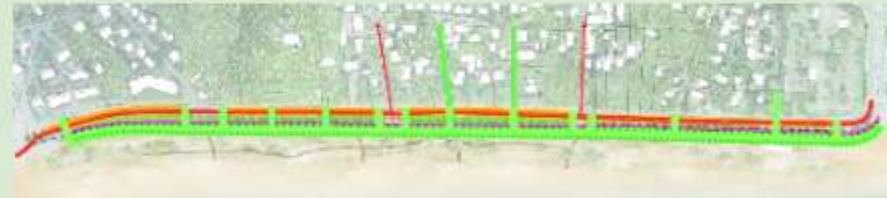
Focus sur le projet du front de mer

Préfigurer la démarche ADS dans l'espace public

Objectifs du projet :

- Lutter contre les îlots de chaleur, notamment le parking très exposé l'été,
- Verdir et embellir l'entrée de ville,
- Ralentir les automobilistes,
- Mettre en place les premières actions de l'ADS,
- Limiter l'arrosage des arbres grâce au concept d'arbre de pluie.

Ci-contre, le projet d'aménagement du front de mer proposé. Il consiste à reporter l'ensemble de la voirie sur les infrastructures côté terre. L'espace ainsi libéré permettrait de développer une promenade arborée, une piste cyclable qualitative mais également de permettre d'organiser des événements sportifs et culturels.



En vert, la voirie laisse place à une piste cyclable et une promenade ombragée



Adapter l'aménagement aux essences : les arbres de pluie



Suppression de 15 places de parking

Renaturer le front de mer



La préservation du vivant



Des macarons "la mer commence ici", destinés à sensibiliser sur la qualité des eaux de baignade, ont été posés auprès des avaloirs de la commune.



Le crapaud épineux (*Bufo spinosus*) est une espèce protégée. Une importante migration de ces animaux a lieu entre la forêt de Suzac et les marais voisins pour leur reproduction. Depuis 2011, des bénévoles aidaient à la traversée des crapauds, pour tenter de les protéger.

En 2022, un crapauduc a été construit permettant de restaurer la continuité écologique. Projet mené par le Département en lien avec le Parc de l'Estuaire et en partenariat avec la commune, la Région et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.



Bufo spinosus (photo du parc de l'estuaire)

Travaux de construction du Crapauduc



La gestion des plages de la commune

Un espace à la foi naturel et touristique

Le retour d'une dune sur la plage de Saint-Georges de Didonne est un objectif à long terme, aussi bien pour renforcer l'aspect naturel de la plage que pour lutter contre le recul du trait de côte. Dans ce cadre, plusieurs actions sont menées :

- pose de girondines et leur maintien toute l'année,
- opération "un sapin dans la dune",
- diminution progressive du nettoyage mécanique des plages et communication sur les raisons de ce choix.



La dune de Suzac en 1990, en 2010 et en 2023

Les "Déchèmers" (bacs de récupération des déchets retrouvés sur la plage, comme mégots, emballages plastiques...) ont été installés (2 en 2023, et 3 nouveaux en 2024). Ils font également référence au patrimoine Saint-Georgeais (carrelet, cagouille...). Ils sont maintenus toute l'année.



Un "déchèmer" représentant un bécasseau

Entre 2023 et 2024, les trois restaurants de plage de Saint-Georges de Didonne ont été déconstruits après des opérations de désamiantage. Ils seront remplacés par des structures démontables afin de se conformer à la loi Littoral et de rendre à la plage son aspect naturel.

Réduire la consommation d'énergie

Lutter contre la pollution lumineuse

Depuis l'arrêté de 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses, la commune s'est engagée dans un programme de modernisation de son parc d'éclairage public.

Ce programme a permis de remplacer 95% du parc d'éclairage de Saint-Georges de Didonne par une technologie LED. Cette technologie permet une diminution de 50 à 70% du flux sortant, tout en respectant les températures de couleurs.

Depuis 2021, la municipalité, par arrêté municipal réglemente les heures d'éclairage public de la commune entre 23h et 6h du matin.



Modernisation de l'éclairage par LED

Proposer un service de recharge performant

En 2023, afin de répondre à une demande des Saint-Georgeais et des estivants, la commune a installé deux bornes de recharge pour véhicules électriques.

Afin de réduire la consommation d'énergie des bâtiments municipaux, une campagne de rénovation a été lancée. Les travaux de la police municipale ont débuté en début d'année. Les travaux bénéficient d'une subvention de 192 248,38 € par le Fonds Vert.



Bornes de recharge pour voitures électriques au parking Gilet (à gauche) et pendant utilisation (à droite)



CHAPITRE 5 : La qualité de l'espace public

Entretien de l'espace public

Maintenir la qualité de la voirie

Depuis janvier 2021, un agent municipal « Brigade d'Intervention Rapide » a été affecté au suivi de la voirie. Il a pour mission de signaler et prendre en compte les travaux éventuels de voirie (interventions urgentes sur la voirie, travaux sur la signalisation verticale, trottoirs défectueux et dépôts sauvages...).

Embellissement du Mobilier urbain

De nouveaux équipements ont été aménagés afin d'harmoniser le mobilier urbain et de choisir des matériaux plus durables.

Propreté de l'espace public

Le service nettoyage voirie a pour missions principales :

- entretien des voiries de la commune (campagnes d'enrobés trois fois par an), du mobilier urbain (bancs, WC publics...) et des réseaux,
- enlèvement des tags et graffitis,
- gestion des corbeilles de ville qui sont aujourd'hui au nombre de 143,
- nettoyage du marché.



Place de Verdun nettoyée au printemps

Le désherbage des massifs, le nettoyage manuel ou thermique des caniveaux et trottoirs est réalisé par des associations d'insertion (AI17 et Trajectoire).



Mobilier urbain en composite recyclé à la mairie (ci-dessus) et sur le front de mer (ci-dessous)



Du mobilier à destination de tous

Favoriser la santé et le bien-être des habitants

La Commune, station balnéaire surclassée, a créé un « Plateau Sportif, Santé et de Loisirs » à destination de sa population et de ses touristes sur son front de mer, boulevard de la Côte de Beauté.

Sur différents agrès de fitness, le sport peut se pratiquer de façon intergénérationnelle. L'infrastructure créée permet de répondre à un enjeu majeur de santé et de pratiquer gratuitement une activité physique.

Lutter contre les incivilités

Des distributeurs de sacs à déjections canines sont proposés aux habitants. Cette action permet de diminuer la présence de déjections sur l'espace public.



Agrès sportifs sur la promenade du front de mer (en haut et en bas)



Des boîtes à livres

Des boîtes à livres, créées et installées par les agents de la commune, fleurissent sur le domaine public. Les habitants y déposent leurs dons et sont invités à jeter un œil curieux à ces rayonnages.



Boîte à livres au Belvédère (à gauche) et place de Didonne (à droite)

Des cendriers pour la propreté

Des cendriers ont été installés aux abords des lieux municipaux. Ce dispositif permet de lutter contre la problématique des mégots au sol.

Des engagements pour tous

PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public) :

Le Syndicat de la Voirie 17 a été mandaté pour réaliser le diagnostic du plan de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public (PAVE) sur un périmètre défini, représentant 237 950 m².

Accessibilité PMR :

Par arrêté municipal du 23 mai 2023, le Maire a nommé les membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité, comprenant notamment des représentants de personnes PMR.

Plusieurs projets ont été mis en place en 2023, aménagement de passages et cheminements, places de stationnement PMR.

En 2024, de nombreux projets en cours : passages piétons PMR, accès sélectif PMR.



Aménagement d'accessibilité pour les traversées et les stationnement de la ville

Les mobilités alternatives



Parc de stationnement vélos de Suzac

Se déplacer à vélo :

La commune de Saint-Georges de Didonne développe les mobilités alternatives sur son territoire et cherche à favoriser le développement du vélo.

Afin de permettre aux usagers de stationner, de nombreux racks à vélos ont été installés sur le front de mer ou dans le centre-ville.

De plus, deux parcs de stationnement ont été créés de manière à s'intégrer dans leur milieu semi-naturel.

Se déplacer à pied :

Des stickers "s'y rendre à pied" ont été posés sur les panneaux communaux à des points stratégiques (parkings, mairie, office du tourisme...). Ces stickers ont pour but d'inciter les usagers à se déplacer à pied.

Faisant suite à la démarche ADS, un schéma de mobilité vient d'être lancé à l'échelle de la commune. L'étude aura pour objectif de favoriser les mobilités alternatives à Saint-Georges de Didonne, mais aussi d'étudier les impacts des aménagements futurs sur les déplacements dans la commune.



Stickers "s'y rendre à pied"

Un patrimoine en transformation

Rénovation des bâtiments :

Une campagne de rénovation des bâtiments communaux a été lancée : la police municipale, le marché, les halles et le Relais de la Côte de Beauté.

Les réseaux :

Depuis 2023, un programme pluriannuel d'effacement des réseaux aériens a été confié pour étude au SDEER pour les chantiers de l'avenue des Tilleuls, de l'avenue du Maréchal Leclerc, ou encore de la rue du Marché.

La rénovation des réseaux souterrains est également ciblée dans le plan pluriannuel de voirie, comme pour l'avenue Mocqueris.



Les halles du marché, avant les travaux (à gauche) et après les travaux (à droite)

L'hôtel de police, bâtiment en cours de rénovation ; l'état avant les travaux (à gauche) et le projet (à droite)



CHAPITRE 6 : Analyse par espace

Les entrées de ville

Les entrées de Saint-Georges de Didonne sont en cours de reprise. Dans ce cadre, certains ronds points ont été repris, tandis que d'autres sont en projet.

Les cimetières

La commune compte trois cimetières. Aujourd'hui, ils sont tous végétalisés pour répondre à des problématiques d'esthétique, de biodiversité et d'entretien. Une partie du cimetière des Dixains a été le premier site de la commune transformé en écopaturage. D'autres sites ont par ailleurs été ciblés pour accueillir des moutons.

Les mobilités douces et infrastructures de déplacement

Afin de développer les mobilités douces et du quotidien, un schéma de mobilité est en cours d'élaboration. Ce schéma de mobilité fait suite à une des fiches actions résultant de l'étude ADS.



Projet d'aménagement 3D du rond point de la bouée

Le centre de la commune

Le centre ville de Saint-Georges de Didonne est un centre commerçant, avec des boutiques de produits régionaux. De nombreuses manifestations sont organisées toute l'année sur la place de Verdun.



Roche calcaire au rond point des fleurs

Les quartiers résidentiels

Saint-Georges de Didonne comprend plusieurs quartiers résidentiels. Le quartier de la Marandière, qui a fait l'objet de travaux d'importance les dernières années, a vu ses voiries se parer de jeunes arbres et de noues. Plein Été sera le prochain quartier à accueillir de nouvelles plantations.

Les abords des bâtiments publics

Les bâtiments publics sont mis en valeur par des aménagements paysagers, comme devant la mairie ou autour de l'église. Les nouveaux projets intègrent les problématiques de gestion de l'eau, d'espèces locales...

CHAPITRE 7 : Autres projets en cours

La réhabilitation du Relais de la Côte de Beauté

Les travaux débuteront en 2025. Ils seront centrés sur l'isolation et le gros oeuvre du bâtiment. C'est un projet stratégique pour Saint-Georges de Didonne car il s'agit d'un lieu à rayonnement intercommunal (cinéma, salle de spectacles, expositions, médiathèque et ludothèque).

Un réaménagement du parvis situé devant le Relais de la Côte de Beauté est en réflexion afin de rendre la place plus verte et ombragée.



Vue du projet de réaménagement du Relais de la Côte de Beauté

Vue du projet de la maison du phare



La maison du phare, transformée en musée

La maison du phare ainsi que ses dépendances vont être réhabilitées pour accueillir un musée relatifs aux pilotes de la Gironde. Une scénographie va être mise en place, menée par l'Office de Tourisme Communautaire.

La prochaine Journée de l'Arbre : programmée le 2 octobre 2024

La première édition fut une réussite dans le sens où elle a réuni entre 350 et 400 personnes, malgré des conditions météorologiques défavorables. L'adhésion spontanée de tous les acteurs de notre territoire au projet de la journée de l'arbre fut remarquable.

La seconde édition se déroulera également sur une journée, sur les mêmes principes.

Quelques ajustements seront apportés : nous avons le projet de créer des ateliers variés car ils intéressent davantage le public (qui participe au lieu d'être simple spectateur).

Le Conseil Municipal des Jeunes sera également associé.

La création d'un parcours pédestre reliant le Riveau de Vallières et le lac d'Enlias :

Profitant à la fois de la consolidation des berges du Riveau et du thème de recherche des étudiants de Bordeaux relatif au cheminement de l'eau, un partenariat sera formalisé avec l'Office de Tourisme Communautaire afin de travailler sur le tracé du parcours, le balisage, son financement et la communication de son existence auprès du public.

Les panneaux informatifs préparés par les étudiants pourront être exposés à cette occasion.



Le parcours du Jury



- départ depuis la mairie de Saint-Georges de Didonne
- parcours à pied entre le cimetière des bois et le belvédère en passant par le Jardin de la Mer
- arrêt au parking de l'accrobranche
- étape au crapauduc
- écopaturage aux perrasses
- rénovation des berges du Riveau
- place du Trier
- fin de la visite au phare de Vallières

Légende :

- Point de départ
- Etape
- Point d'arrivée
- Trajet à pied
- Trajet en voiture

La vie est belle à Saint-Georges de Didonne !

Merci pour votre visite !